

LACHIVER Charles

Né le 20 juillet 1907 à Paris (XIII^e arr.) ; fusillé comme otage le 21 septembre 1942 au Mont-Valérien, commune de Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine) ; manœuvre ; communiste ; résistant d'Indre-et-Loire



Fils de François, journalier, et de Marie, née Adam, sans profession, Charles Lachiver était le plus jeune d'une fratrie de quatorze enfants. Il fut arrêté le 18 février 1942 par des policiers de la 1^{re} Brigade mobile et des inspecteurs de la BS1 venus de Paris, à la sortie de son travail à la Compagnie industrielle de matériel de transport CIMT) à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire). Une vaste opération d'interpellations était menée dans le cadre de l'affaire Pican, le nom de Lachiver était apparu comme un contact de René Froissart précédemment arrêté. Au cours de la perquisition de son domicile, au 17 rue de la Fraternité, les policiers saisissaient quelques brochures éditées par le Parti communiste clandestin, et deux tracts calcinés dans l'appareil de chauffage. Son arrestation suscita l'émoi du curé de la paroisse que Charles Lachiver fréquentait. Ce dernier fit immédiatement une démarche auprès des autorités allemandes, demanda sa libération ... en vain. Cette intervention n'eut aucun effet.

Un frère de Charles Lachiver, communiste à Tours, fut arrêté. Du matériel de formation communiste était découvert à son domicile. Il fut condamné à la déportation pour acte de résistance et interné au camp d'Orianenburg.

Incarcéré à la prison de Tours, Charles Lachiver était transféré au dépôt de la préfecture de police à Paris jusqu'au 21 mars. Après une enquête rapidement menée par les Renseignements généraux, il fut livré à la police de sécurité et du renseignement de la SS (Sipo-SD) appelée la Gestapo, au 11 rue des Saussaies à Paris (VIII^e arr.) puis après interrogatoire incarcéré au Cherche-Midi, prison administrée par les occupants.

Le 24 août 1942 son transfert eut lieu au fort de Romainville (Seine, Seine-Saint-Denis).

L'un de ses frères, Olivier Lachiver, s'adressa le 9 avril 1942 au ministre de l'Intérieur. Il écrivait : « Mon frère n'a jamais été affilié à aucun parti politique. » Il joignait une lettre du curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Médaille-miraculeuse. Le prêtre écrivait : « Je peux certifier que Charles Lachiver, paisible et honnête garçon, n'a jamais à ma connaissance donné de gage à aucun parti, même et surtout le Parti communiste. Il est de ceux pour lesquels on peut donner le plus satisfaisant certificat de moralité. Il n'a pu être compromis que par suite de je ne sais quelle circonstance malheureuse pour lui et indépendante de sa volonté. »

Était jointe aussi une attestation de la direction de la CIMT qui certifiait le 25 février qu'« il n'a jamais fait l'objet, de la part de ses chefs, d'aucune sanction, ni pour sa conduite, ni pour son travail, et il a toujours été considéré comme un bon ouvrier » (lettre datée du 25 février).

En conclusion Olivier Lachiver faisait part du désarroi de la famille, de sa vieille mère âgée de quatre-vingts ans. Il indiquait que son frère Charles était atteint de « troubles nerveux » et que lors de son arrestation il était « porteur d'un tract concernée par indifférence. »

Le 17 septembre 1942 vers 21 h 45, à la sortie du Rex boulevard Poissonnière, une bombe explosait à sept mètres du cinéma, lors d'une séance réservée à l'armée allemande. Dix-sept militaires étaient blessés. En représailles, les autorités d'occupation décidaient de fusiller quarante-six otages le 21 septembre au Mont-Valérien. Charles Lachiver était passé par les armes à 10 h 20. Tous les corps furent incinérés au Père-Lachaise, l'urne funéraire de Lachiver fut inhumée au cimetière parisien de Bagneux (Seine, Hauts-de-Seine).

Après la Libération, Arlette Lachiver, l'une de ses belles-sœurs qui vivait à Vitry-sur-Seine, déclara le 6 décembre 1944 : « J'ignore s'il a été l'objet de sévices de la part des inspecteurs. » Elle reconnut sur photographies l'un des inspecteurs qui arrêta Charles Lachiver à Saint-Pierre-des-Corps, elle porta plainte contre lui et ceux qui l'accompagnaient (commission rogatoire, rapport du 7 février 1945).

Le nom de Charles Lachiver est inscrit sur le monument aux morts pour la France 1939-1945 du Technicentre SNCF de Saint-Pierre-des-Corps, ainsi que sur la plaque portant le nom des victimes, employées de la CIMT, posée dans les locaux de la bibliothèque du Comité d'entreprise.

Son nom a également été donné à une rue de la ville et figure sur sa tombe au cimetière municipal.

